Schéma d'élaboration d'un descriptif

CAN 102
Conditions particulières

CAN 645
Carrelages

CAN 645
Indications générales

000 Conditions générales

010 Conditions de rémunération
020 Règles de métré
030 Définitions
080 Construire écologique

100 Travaux préparatoires, travaux en régie

110 Installations de chantier, échafaudages légers, exécution par étapes, interruptions des travaux
120 Travaux préparatoires
130 Fond
140 Couches d'égalisation
150 Couches intermédiaires
160 Equipements complémentaires
170 Echantillons
180 Travaux en régie

200 Revêtements de paroi

210 Céramique groupe A
220 Céramique groupe B
230 Verre
240 Pierre artificielle
250 Pierre naturelle
260 Revêtements de paroi

300 Revêtements de sol

310 Céramique groupe A
320 Céramique groupe B
330 Verre
340 Pierre artificielle
350 Pierre naturelle
360 Asphalte
370 Revêtements de sol

400 Revêtements d'escaliers

410 Céramique groupe A
420 Céramique groupe B
430 Verre
440 Pierre artificielle.
450 Pierre naturelle
460 Asphalte
470 Revêtements d'escaliers

700 Travaux accessoires

710 Plinthes
720 Pièces spéciales
730 Revêtement spéciaux
740 Travaux de pose
750 Etanchement de joints
760 Traitements de surface
770 Protections
780 Matériaux de réserve

800 Suppléments

810 Exécutions spéciales
820 Eléments décoratifs
830 Pièces spéciales
840 Profilés: coupes, pièces spéciales
850 Revêtements: coupes, découpes

Descriptif

Copyright © 2014 by CRB, Zurich